

RÈGLEMENT DU CONCOURS D’AFFICHES

« IMAGINE LE COMMERCE DE DEMAIN » – L’OPCOMMERCE NORMANDIE

Article 1 : Objet du concours

L’Opcommerce Normandie organise un **concours d’affiches** intitulé

« **Imagine le commerce de demain** », ouvert à **tous les publics à partir de 16 ans**, hors contrats d’alternance.

Ce concours a pour objectifs de :

- Donner la parole aux jeunes et aux publics accompagnés sur leur **vision des métiers et du commerce de demain**,
- Encourager la **créativité et l’expression graphique**,
- Sensibiliser aux **évolutions des métiers du commerce** (transitions, compétences, innovations),
- Valoriser les productions à travers des actions de **communication et d’événementiel**.

Article 2 : Conditions de participation

- Concours gratuit, ouvert aux personnes âgées de **16 ans et plus**, hors contrats d’alternance.
- Participation possible **en groupe de 2 à 4 personnes** maximum.
- Chaque groupe doit être rattaché à une **structure d’accompagnement** (CFA, établissement scolaire, Mission Locale, association, etc.) et désigner **un référent obligatoire**.
- Chaque groupe peut soumettre **une seule affiche**.
- Les participants garantissent être **auteurs de l’affiche** transmise et acceptent son utilisation par L’Opcommerce dans le cadre de la communication du concours.

Article 3 : Affiches attendues

L’affiche devra illustrer la **vision du commerce de demain** à travers l’un ou plusieurs des axes suivants (liste non exhaustive) :

- évolution des métiers du commerce,
- expérience client,
- impact environnemental,
- nouvelles technologies,

- compétences de demain,
- transformations des modes de consommation.

Les affiches seront évaluées notamment sur :

- **l'originalité et la créativité,**
- la **qualité graphique et visuelle,**
- la **pertinence du message** au regard du thème,
- la capacité à **projeter les métiers du commerce dans le futur.**

Article 4 : Spécifications techniques

Affiche

- Format accepté : PDF ou JPG
- Orientation libre (portrait ou paysage)
- Résolution recommandée : minimum **1920 x 1080 px**
- Poids maximal conseillé : **10 Mo**
- Nom du fichier :
NomStructure_NomGroupe_ConcoursAffiche.pdf
(ex. : CFAAlencon_Groupe1_ConcoursAffiche.pdf)

Article 5 : Inscription et modalités d'envoi

Votre affiche

L'affiche devra être transmise via un [formulaire en ligne](#), accompagnée d'un **court texte explicatif**, précisant :

- le message porté par l'affiche,
- la vision du commerce de demain défendue par le groupe,
- les choix graphiques et créatifs effectués.

 **Objectif** : mieux comprendre la démarche et l'intention derrière la création.

Pitch vidéo – pour les affiches présélectionnées

Si l'affiche est **présélectionnée**, le groupe sera invité à réaliser un **pitch vidéo**, en vue de la **sélection finale du 16 octobre 2026**.

Modalités d'envoi

Le pitch vidéo devra être transmis par email aux adresses suivantes :

- sneil@lopcommerce.com
- shamelin@lopcommerce.com

Contenu attendu du pitch vidéo

- Présentation du groupe et du référent,
- Présentation de la structure d'accompagnement,
- Explication du concept de l'affiche,
- Message et vision du commerce de demain portés par la création.

Format attendu

- Vidéo simple, authentique et positive,
- Captation possible avec un smartphone,
- Sans montage complexe,
- **Durée maximale : 2 à 3 minutes.**

Article 6 : Calendrier

 Lancement du concours : **avril 2026**

 Clôture des participations : **10 septembre 2026**

 Présélection des affiches : **à partir du 14 septembre 2026** (jury interne L'Opcommerce Normandie – 3 affiches retenues)

 Envoi des pitches vidéos : **29 septembre 2026**

 Sélection finale et cérémonie de clôture : **16 octobre 2026**

Article 7 : Jury et sélection

Le jury final sera composé de **partenaires de l'événement** : professionnels du commerce, institutionnels et acteurs de la formation.

Les critères de sélection comprendront :

- originalité et créativité,
- qualité graphique,
- clarté et impact du message,
- cohérence avec les enjeux du commerce de demain.

Article 8 : Récompenses

Les lauréats pourront bénéficier :

🎁 De cartes cadeaux :

1er prix : 150€

2ème prix : 100€

3ème prix : 50€

🎁 d'un **mentorat de 3 mois**

🎁 de la **diffusion de leur affiche** lors d'événements de promotion des métiers du commerce,

🎁 d'une **valorisation de leur participation** auprès des partenaires.

Article 9 : Droits d'exploitation

En participant, les auteurs autorisent L'Opcommerce à utiliser les affiches à des fins de communication interne et externe (web, réseaux sociaux, expositions, supports imprimés), sans contrepartie financière, en mentionnant les auteurs et la structure d'accompagnement.

Les affiches lauréates pourront notamment être diffusées par :

- L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers,
- Missions Locales,
- EPIDE,
- Écoles de la 2e Chance,
- France Travail
- CFA et partenaires,
- Entreprises volontaires.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.